

## Fouilles du site de la Brèche-au-Diable (Calv.)

Bernard Edeine

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Edeine Bernard. Fouilles du site de la Brèche-au-Diable (Calv.). In: Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 62, n°2, 1965. pp. 328-349;

doi : 10.3406/bspf.1965.4032

[http://www.persee.fr/doc/bspf\\_0249-7638\\_1965\\_hos\\_62\\_2\\_4032](http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1965_hos_62_2_4032)

---

Document généré le 08/03/2017

**Ce que les fouilles du site  
de la Brèche-au-Diable (Calvados)  
et de son contexte peuvent déjà apporter et  
devraient apporter à la solution des problèmes  
posés par G. Bailloud dans son ouvrage  
“ Le Néolithique dans le Bassin Parisien ”**

PAR

**Bernard EDEINE \***

Le remarquable ouvrage de G. Bailloud, « Le Néolithique dans le Bassin Parisien », donne aux préhistoriens qui se sont attachés plus spécialement à l'étude de la préhistoire récente de l'Ouest européen, la somme des connaissances actuelles les plus sérieuses concernant les premières civilisations d'agriculteurs qui se sont établies non seulement dans le Bassin Parisien proprement dit, mais jusque sur les rivages de la Manche.

Des esprits chagrins n'ont pas manqué de dire que si les chapitres relatifs au Chalcolithique apportaient vraiment quelque chose de neuf, pour ce qui est des civilisations rubanées et chasséennes, l'étude de G. Bailloud ne donnait qu'un tableau des sites et les caractéristiques principales de ces civilisations, sans qu'on y apprenne autre chose que ce que Bailloud et Mieg de Boofzheim ou Arnal, Bailloud et Riquet avaient publié il y a quelques années.

Tel n'est pas notre avis et je crois que l'on peut remercier G. Bailloud, tout d'abord, d'avoir fait le point de nos connaissances sur ces civilisations, ce qui n'est pas mince besogne, puis d'avoir, avec clarté et un esprit scientifique que l'on souhaiterait rencontrer dans nombre d'études de préhistoire, posé les problèmes qui restent à résoudre.

Il est certain qu'avec le matériel et les comptes rendus de fouilles souvent anciennes dont disposait l'auteur, celui-ci ne pouvait tirer plus qu'il ne l'a fait sous peine de tomber dans des hypothèses hasardeuses. Il faut lui savoir gré d'avoir évité cet écueil.

---

(\*) Séance de Mai 1965.

Les problèmes étant ainsi nettement posés, à notre avis G. Bailloud a eu l'insigne mérite, d'une part, de ramener à sa juste valeur le mythe de la civilisation dite « campignienne » et, d'autre part, d'avoir défini des cadres précis de recherche. Enfin et à nos yeux, il a eu le mérite tout particulier d'avoir isolé et défini le groupe danubien tardif qu'il a appelé le groupe Cerny, d'influence Roessen. Ce groupe de Cerny nous paraît être un des problèmes les plus intéressants à résoudre quant à son insertion chronologique et culturelle dans les civilisations néolithiques de nos régions de l'ouest. Nous y reviendrons plus loin.

Avant de reprendre plus en détail les problèmes posés par G. Bailloud et de montrer quels éléments de solution peuvent apporter les fouilles que nous avons commencées depuis plusieurs années sur le site de la Brèche-au-Diable et son contexte, nous croyons indispensable de présenter le site d'abord du point de vue géologique, point que l'archéologue ne doit pas négliger, puis d'indiquer les recherches dont ce site a été l'objet, pour ensuite exposer comment nous avons conduit nos propres recherches, quels étaient nos buts, quelles furent les méthodes employées, enfin les résultats obtenus.

### *Le site de la Brèche-au-Diable : Géologie.*

Au point de vue géologique, ce site a fait l'objet de nombreuses études, en particulier du doyen Bigot et du Professeur Dangeard. A la lumière des constatations que nous avons faites au cours de nos fouilles avec notre jeune collaborateur Jean Maley, géologue, nous avons pu apporter quelques précisions complémentaires.

Nous ne pouvons ici nous étendre longuement sur les problèmes géologiques, aussi disons simplement que le synclinal de Soumont et de la Brèche-au-Diable, comme une grande partie de la Basse-Normandie, fut recouvert par une épaisse couche de sédiments pendant le Secondaire. Ensuite durant le Tertiaire l'érosion fit disparaître ces sédiments et la plaine hercynienne fut de nouveau mise au jour. La rivière qui coulait à travers ces sédiments arriva au contact du banc de quartzite et commença à l'attaquer verticalement, formant une vallée type épigénique d'après M. Dangeard. Ces quartzites firent barrage et entraînent la formation d'un lac au sud, en amont de la Brèche, provoquant le dépôt d'une couche d'argile très fine de 6 à 7 m d'épaisseur. Le calcaire dissous par l'érosion donna de l'argile de décalcification que l'on retrouve en place mais uniquement dans les fentes des rochers, au cours des fouilles.

Notons en outre que certains rochers du plateau présentent des traces d'érosion marine, d'autres des traces d'érosion éolienne. Enfin dans la plaine calcaire des Longrais, au cours de travaux pour le redressement d'un menhir, nous avons constaté la présence d'un sol cryoturbé en de nombreux points (1), prouvant l'existence au Quaternaire de phénomènes périglaciaires.

Signalons enfin que dans la partie supérieure de l'argile qui s'est déposée entre les blocs de rochers on trouve de l'outillage moustérien, d'un Moustérien qui semble de tradition acheuléenne, prouvant la présence de l'Homme probablement au cours d'un interstade du Würm. Cette industrie présente toujours une patine crème qui la différencie au premier coup d'œil de l'outillage néolithique.

---

(1) Cf. bibliographie n° 51.

Bien entendu la rivière n'a pu creuser de grottes dans les quartzites, mais il existe deux abris sous roche, dont l'un a été fouillé. Il en existait d'autres vraisemblablement car dans la même falaise sud nous avons trouvé, sous de gros blocs de rochers, du Moustérien. La terre noire humifère actuelle qui recouvre le plateau résulte sans doute des occupations successives du site par l'Homme à partir du Néolithique.

Le paysage tourmenté, la brèche faite par le Laizon dans les quartzites font de ce site sauvage un lieu particulièrement attrayant et surtout facile à défendre. Le banc de quartzite forme dans la plaine une bande légèrement en relief qui s'étend vers l'Est à partir de Potigny, sur une longueur de 2,5 km. Elle est coupée en son milieu par la petite rivière le Laizon. Cette percée a frappé l'imagination populaire, et son origine a été attribuée, soit au diable, d'où son nom, soit au saint local, saint Quentin. Elle est l'objet de plusieurs légendes.

Le site forme donc un éperon, entouré sur trois des côtés (sud, ouest, nord) par des falaises assez abruptes, dont la pente varie de 40 à 80 % et la hauteur de 10 à 30 mètres. Il est évident qu'un tel site devait attirer très tôt les préhistoriques. Dans la plaine à l'est, ce site est complété par une série d'habitats préhistoriques qui se prolongent presque sans solution de continuité jusqu'à Olendon.

### *Historique des recherches archéologiques.*

L'éperon barré qui a une superficie d'environ 4 hectares était jusqu'à la Révolution bien communal et en grande partie boisé. A cette époque, il fut partagé entre les habitants de l'ancienne paroisse de Saint-Quentin-la-Roche, rattachée depuis à Soumont, désouché et défriché à la pioche et à la houe et cultivé à la bêche jusque vers 1880, dans certaines parties ; les affleurements de rocher ne permettent pas l'emploi de la charrue. C'est à cette date que l'on apprit que ce site présentait un intérêt archéologique. En effet Fouquet-Dulomboy, ex-capitaine de la brigade des Gendarmes du Dauphin, qui habitait le petit château de Poussandre, situé à Tassily, au pied de la falaise sud s'était rendu acquéreur de la partie la plus occidentale de l'éperon, celle qui domine la rivière. Il fit ériger en ce lieu un tombeau où fut ensevelie sa femme Marie-Elisabeth Joly, actrice alors célèbre du Théâtre Français, morte en 1798. Fouquet-Dulomboy dans son ouvrage « Aux Mânes de Marie-Elisabeth Joly », paru en 1808 », écrit : « Depuis que l'on a voulu cultiver les endroits où il y avait le plus de terre, l'on a trouvé en la bêchant, des tombeaux antiques qui ont plus de six pieds de long, ils sont d'une seule pierre » (2). Il écrit encore qu'un if fort ancien étant tombé « en le fouillant dans ses racines, pour les extirper du sol, l'on y a découvert un nombre prodigieux de têtes humaines » (3). Il ajoute : « Le hasard a fait découvrir depuis quelques années quantité d'autres objets qu'il eut été précieux de recueillir pour les amateurs des antiquités ; mais la plupart ont été malheureusement perdus, parce qu'ils sont tombés entre les mains de gens qui n'en connaissaient pas le prix et, n'en faisant aucun cas, les ont dénaturés. Il y a fort peu de temps qu'un habitant de ce pays, en fouillant près de ces rochers, a trouvé des haches d'armes,

(2) Cf. bibliographie n° 2, p. 66.

(3) Cf. bibliographie n° 2, p. 69.

des bouts de piques et de hallebardes, des marteaux et beaucoup d'autres outils dont la matière étoit de cuivre. Le tout pouvoit peser environ quarante livres. Cet homme s'est dépêché de le porter à Falaise pour le vendre à un chaudronnier qui s'est à son tour dépêché de les mettre au creuset » (4).

Enfin, il termine sa dissertation archéologique par ces mots : « Mais on a trouvé sur cette montagne des armes beaucoup plus curieuses encore que celles de cuivre. Ce sont des haches de pierre. Deux de ces haches sont en ma possession ; elles sont entières, absolument pareilles, par la forme, la longueur et la largeur, mais elles diffèrent par la couleur. L'une est d'une pierre jaunâtre appelée silex, l'autre est une espèce de pierre à fusil, que l'on appelle Pyrites, fort cassante et très difficile à mettre en une forme déterminée, à cause de sa trop grande dureté qui passe celle du porphyre. Ces haches sont cependant bien travaillées et bien polies ; elles ont six pouces et demi de long et deux et demi de large, par l'un des bouts qui est fort tranchant. L'autre bout se termine en pointe fort aiguë. Elles ont été trouvées à fort peu de distance l'une de l'autre, avec quelques débris de vases de terre et des morceaux de charbon ; ce qui sembleroit indiquer que dans l'antiquité la plus reculée elles avoient été ensevelies avec des morts appartenant à des nations qui n'avoient encore l'usage ni du fer, ni d'aucun autre métal. Je me propose de les offrir au Cabinet d'Histoire Naturelle » (5).

Nous nous excusons de cette longue citation, mais si l'on se reporte à la date de 1798 les observations archéologiques faites par Fouquet-Dulomboy sont d'un intérêt exceptionnel.

Grâce à lui on savoit donc dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle que ce site avoit révélé la présence d'un habitat néolithique, d'une cachette de fondeur du Bronze final, d'incinérations protohistoriques et d'un cimetière mérovingien (6).

Tous ces éléments attirèrent très tôt l'attention des archéologues normands sur ce site.

Dès 1827, Frédéric Galeron, magistrat à Falaise et ami de de Caumont, fit faire des fouilles, dans la partie est du plateau. Il mit au jour, bien entendu, de nombreux outils néolithiques, des objets en bronze (haches, bracelets, pointes de lance, une pointe de flèche en fer), mais aussi, une hache marteau brisée, une assez grande quantité de vestiges gallo-romains (tuiles, briques, vases ordinaires, poteries sigillées, monnaies), ainsi que des sarcophages. Le produit de ses fouilles fut déposé au musée de Falaise (7) qui a été complètement détruit en 1944 (8).

(4) Cf. bibliographie n° 2, p. 74.

(5) Cf. bibliographie n° 2, pp. 75-76-77.

(6) Fouquet-Dulomboy écrit encore, p. 70 : « On a trouvé dans différents endroits un peu plus éloignés de ce temple (église), une grande quantité d'ossements qui avoient été brûlés et ensuite enfouis au pied de quelques rochers remarquables par leur grosseur. Parmi ces ossements, il s'en est trouvé un fort extraordinaire, qui a été porté, avec beaucoup d'autres choses, à M. Turgot, père de celui d'aujourd'hui. Une partie de cet os avoit l'air encore enveloppé d'un linge à demi-brûlé, et qui cependant faisoit corps avec l'os parce qu'il avoit été pétrifié ».

(7) Cf. bibliographie n° 5.

(8) Nous avons nous-mêmes découvert, en 1959, des débris sculptés provenant sans doute d'un petit fanum, établi sur le plateau du Mont-Joly, en réemploi dans les murs d'une grange du xvii<sup>e</sup> siècle, située au pied de la falaise sud, et dans les sondages, de nombreux débris gallo-romains dont une fibule émaillée. J'ai fait extraire les sculptures, dont les éléments se raccordaient et, n'ayant pas de crédits, je les ai remis au Musée d'ethnographie de Caen qui avoit payé les frais de dégagement et remise en état des murs. Ils n'ont pas été publiés parce que le conservateur, qui n'est pas spécialiste, les considère comme non gallo-romains !

En 1877, Costard, professeur de dessin au Lycée de Caen et son cousin Foucher, de Paris, qui avait une résidence à Potigny, en reprennent l'étude. Ils découvrent le site des Longrais et celui d'Olendon.

En 1882, ils fouillent un abri sous roche sur le flanc sud de l'éperon, qui leur donne des grattoirs, des perçoirs, des couteaux à dos, des poteries. Dans la couche inférieure un « beau fragment de tête de lame solutréenne » (?) et « dans la même couche inférieure, mais dans une terre rougeâtre, quelques silex blancs qui paraissent très anciens ». En effet, d'après les dessins de Costard que nous avons pu voir et d'après la patine, on peut affirmer qu'il s'agit d'outils et d'éclats moustériens (9).

En 1913, le Dr R. Doranlo publiait un polissoir fixe inédit découvert au pied de la falaise sud (10), et en 1930 un deuxième polissoir situé non loin du premier. Ce sont les deux seuls polissoirs fixes connus dans le Calvados (11).

Jusqu'en 1954, il n'y eut pas de nouvelles fouilles au Mont Joly et le site resta malheureusement un lieu de ramassage intensif de « cailloux préhistoriques » pour les collectionneurs, chaque année les taupes remontent des quantités importantes de matériel. Ces ramassages, contre lesquels nous nous efforçons de lutter, enlèvent en effet des indications précieuses à l'archéologue.

Pour être exact, et ceci n'est pas négligeable, il faut dire que pendant un court moment, en 1944, il y eut cependant des fouilles intempestives et un peu spéciales, non autorisées et à l'explosif. Un certain général, Kurt Meyer, 33 ans à l'époque, commandant la 12<sup>e</sup> division S.S. Panzer des Hitlerjugend, eut la malencontreuse idée, archéologiquement parlant, quoique on oublie parfois que le débarquement a eu lieu en Normandie, d'établir une ligne d'arrêt, le 14 août, sur le Laizon, pour stopper l'avance des divisions canadiennes et polonaises depuis Caen. L'opération « Tractable » eut pour but de briser cette ligne d'arrêt : 45 Mitchell, 28 Boston, sans compter les forteresses volantes, une concentration jamais vue de blindés déversa des milliers de tonnes de bombes et d'obus sur la région. Le village de Soumont fut rasé et le Mont-Joly copieusement arrosé, ce qui produisit des dégradations importantes sur les falaises nord et sud. A ce moment il n'était pas question de récupérer les documents archéologiques mis au jour. Ainsi, aux restes des vieilles civilisations qui s'établirent sur notre site s'ajoutèrent des documents de la civilisation du XX<sup>e</sup> siècle, documents peut-être intéressants pour les archéologues futurs, mais bien ennuyeux dans certains cas à la fois du point de vue mobilier et du point de vue des recherches stratigraphiques, pour les archéologues actuels.

En 1954 donc, le Génie Rural eut l'idée, sans doute techniquement valable, nous l'espérons, mais esthétiquement saugrenue, d'élever une monumentale tour de ciment armé, c'est-à-dire un château d'eau, sur ce qui restait du rempart de l'éperon barré. On creusa donc autour des tranchées pour amener l'eau pompée des profondeurs des mines de fer de Soumont et pour sa distribution. Le hasard voulut qu'ayant justement commencé à m'intéresser à ce site, j'aie pu en suivre les travaux.

### *Les fouilles archéologiques depuis 1954.*

Ces travaux, en dehors de la mise au jour de restes humains provenant du cimetière mérovingien et post-mérovingien sous la route qui conduit au plateau, en face l'auberge, de débris gallo-romains, d'une demi-hache en bronze à talon, de nombreux outils de silex, nous ont permis de découvrir dans la coupe d'une tranchée au pied du château d'eau, tranchée se dirigeant vers le nord, une série de foyers (quatre) répartis sur une distance de 7,50 mètres et situés à un mètre de profondeur. Leur épaisseur moyenne étant de

(9) Cf. bibliographie n° 18.

(10) Cf. bibliographie n° 26.

(11) Cf. bibliographie n° 31.

0,25 m. Des débris de poterie de type chasséen, à fond rond se trouvaient dans les déblais et près des foyers. Foyers, poteries et un peu de faune étaient enrobés dans une couche d'argile fine, cuite, avec de nombreux éclats et quelques outils de silex. Confirmation de l'identification de ces poteries me fut donnée plus tard lorsque M. Bailloud vint visiter le site. L'analyse des charbons de bois de ces foyers faite par le Laboratoire de Gif-sur-Yvette en 1959, grâce à l'obligeance de M. P.-R. Giot, donna à ces foyers une date moyenne de 2 800 avant J.-C. (12).

Nous étions donc pour la première fois en Normandie, en présence d'un habitat chasséen. Il valait donc la peine de poursuivre les recherches d'autant que nous tenions un jalon sûr, le seul connu, entre Fort-Harrouard et le Pinacle de Jersey.

C'est donc à partir de données précises que nous avons commencé à pratiquer des fouilles sur ce site. Il fallait maintenant étudier plus en détail ce Chasséen, trouver un point précis, aussi pur de tout mélange que possible, afin d'établir une stratigraphie de ce Chasséen, par rapport aux civilisations qui l'avaient éventuellement précédé et suivi. Deuxième point de notre programme : retrouver et dégager une structure témoin d'habitation.

Après une série de petits sondages effectués sur le plateau, sondages qui nous ont donné quelques éléments, mais surtout de l'outillage et avoir constaté que les couches archéologiques du Moustérien à l'époque actuelle avaient au total une épaisseur de 90 cm à un mètre et étaient constituées au-dessus du Moustérien par une terre noire grasse uniforme ; qu'en conséquence il était à peu près impossible de reconstituer une stratigraphie sûre, sauf par la typologie, nous avons décidé de procéder autrement.

Certes, si nous avions voulu pratiquer une archéologie spectaculaire et « publicitaire », la chose était simple : il suffisait avec une équipe réduite de creuser à la petite pioche des tranchées en long et en large sur le plateau, de procéder à un classement des objets, uniquement typologique, et chaque année nous aurions pu aisément remplir des centaines de mètres de vitrines dans un musée. Mais tel n'est pas notre but. Nous avons donc choisi une méthode plus longue, plus pénible, donnant des résultats lents, méthode qui nous a valu des critiques, puisqu'on nous a reproché que « les résultats obtenus n'étaient pas en proportion avec les moyens employés ».

Tout d'abord, il a fallu trouver des crédits pour acheter du matériel, organiser rationnellement les chantiers, « fabriquer » des cadres et des fouilleurs, car on partait de zéro. Il a fallu éduquer théoriquement et techniquement des volontaires et en fait créer par la force des choses une Ecole de Fouilles. Ceci prend du temps et nous avons pu, après pas mal de difficultés, commencer par un travail plus ardu, c'est-à-dire rechercher les couches chasséennes sous le rempart même. De cette façon, nous éliminons tous les éléments postérieurs à la construction du rempart. Nous évitons le mélange inextricable des documents, ce qui était pour nous de toute première importance puisque nous n'avions, en Normandie, aucun élément de comparaison pour nous guider, préférant sacrifier momentanément les structures à la stratigraphie.

Donc, en 1960, nous avons coupé à la perpendiculaire le rempart sur une trentaine de mètres, par une fouille de 2 m de largeur faite uniquement au grattoir. Cette fouille nous a permis d'étudier la méthode de construction du rempart, de retrouver la rampe

---

(12) Cf. bibliographie n° 50.

d'accès primitive et de la dater du Bronze Moyen (13). Sous les assises de base du rempart nous avons effectivement retrouvé la couche chasséenne et notamment un petit tesson de poterie décoré à quadrillage serré, que l'on pourrait dater du chasséen A si l'on suit la chronologie proposée par J. Arnal, tesson qui pourrait être une partie de vase support (14). En outre nous avons remarqué que le Chasséen ne dépassait pas la limite du rempart. Il serait assez logique de penser que l'éperon à cette époque était barré par une simple palissade.



Fig. 1.

Nous avons d'autre part pratiqué, en fouilles fines, une série de sondages sous le rempart à partir du château vers la corne nord-est de l'éperon. Nous avons fait tous les 5 cm un relevé au 1/10. Cette série de sondages, qui forme le sondage XVII, nous a donné, entre autres objets, un petit vase que nous avons pu reconstituer en grande partie (15), vase de couleur jaune orange, à fond rond, à col évasé, à carène arrondie, bien lissé extérieurement, la pâte étant cependant assez peu cuite, pâte dont le dégraissant est à peu près inexistant. Son diamètre à la panse est de 163 mm, au col de 172 mm, sa hauteur étant de 118 mm. Il a été trouvé, à une

(13) J'ai remis à *Gallia-Préhistoire* un article sur la première série de fouilles de ce rempart.

(14) Cf. fig. 1.

(15) Cf. fig. 2.

profondeur de — 90 cm, une panse de grande jarre à pâte brun rouge extérieurement et très noire à l'intérieur. Le diamètre de la partie que nous avons pu récupérer est de 33 cm. La coupe des tessons présente, de l'extérieur vers l'intérieur : d'abord une couche de couleur rouge-brun, une couche interne noire, une couche rouge-brun et un enduit noir faisant partie intégrante de la pâte. Sur un tesson de 1 cm d'épaisseur les deux couches rouge-brun ont environ 1 mm d'épaisseur. Des traces de lissage se voient sur la partie interne du vase. Il semble que cette poterie ait été cuite en atmosphère réductrice. Elle est bien cuite et à dégraissant siliceux à gros grains. D'autres tessons à dégraissant calcaire et même micacé ont été aussi trouvés.

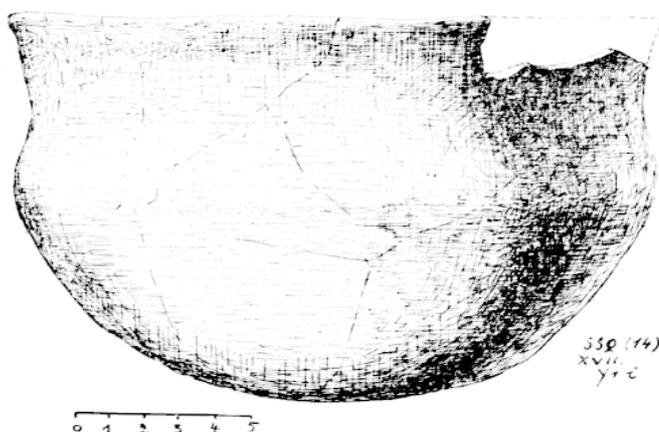


Fig. 2.

Ce sondage a encore donné quelques cols de pot (16), des morceaux de « plats à pain » et une partie de vase support à décor en quadrillage lâche, incisé à cru (17), ainsi que des moyens de préhension divers : languette, tétons simples ou doubles, anses perforées longitudinalement dont une avec ensellement médian ; des bijoux : pendeloque en calcaire, pendeloque faite dans un tesson de poterie à décor à boutons au repoussé, galet de quartz perforé incomplètement et brisé (18). Pour l'outillage en os, nous avons un perceur, un lisseur et une partie de grosse aiguille. L'outillage en pierre comprend des lames, des grattoirs, peu de perceurs, des pointes de flèche surtout à tranchant transversal, un polissoir portatif servait de pierre de calage à un foyer et un peu de faune.

D'une façon générale la fouille qui a porté sur 35 m carrés faite au petit grattoir et au pinceau a donné assez peu de mobilier,

(16) Cf. fig. 3 et 4.

(17) Cf. fig. 1.

(18) Cf. fig. 6.

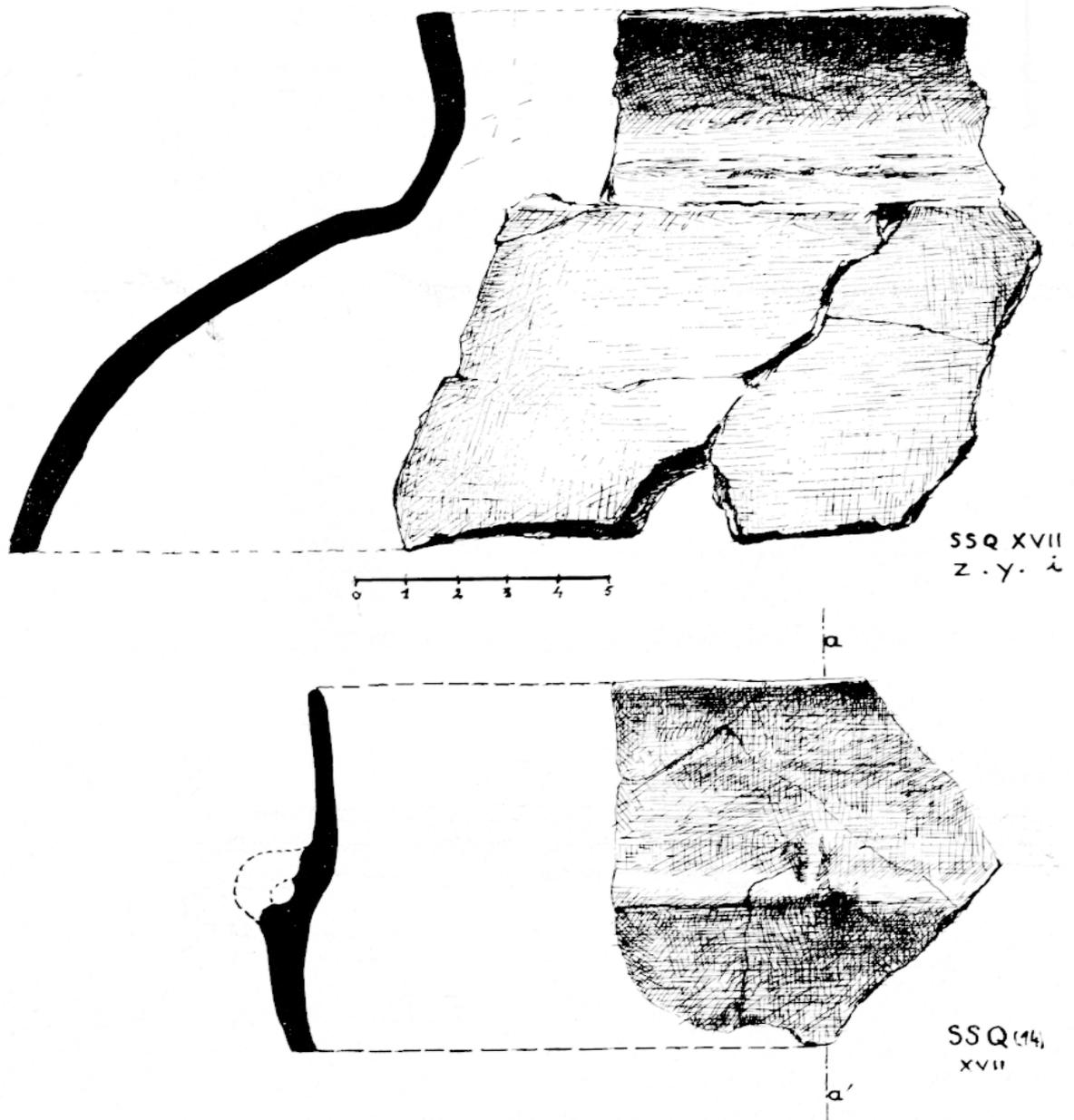


Fig. 3.

ce qui prouve que nous ne sommes pas en plein sur l'habitat, ce qui est normal étant donné les dénivellations du sol rocheux.

Nous avons aussi trouvé et relevé de l'écorce de bouleau travaillée provenant probablement d'une grosse vannerie. Des sortes de fours de petite dimension et très probablement un four plus important construit avec des pierres, dont l'aire en argile cuite avait 150 cm de longueur sur 110 cm de largeur. Il ne serait pas impossible que ce fut un four de potier. Il était entouré d'une murette de pierres.

Le premier résultat prouve déjà l'importance de cet habitat chasséen ; le second c'est qu'à l'heure actuelle nous avons en coupe une excellente stratigraphie, parfaitement lisible, qui devrait être le point de départ de fouilles futures, fouilles qui se trouveraient hors du rempart, sur un sol plus uniforme et qui devraient permettre de retrouver non seulement des documents, mais des structures. Les couches chasséennes les plus récentes apparaissant vers une profondeur de — 60 cm du sol actuel, tandis que les plus anciennes sont situées à 90 cm en dessous, ce qui prouve une occupation fort longue dans le temps.

Le troisième résultat, de beaucoup le plus important pour le moment, est que nous avons pu trouver en place un certain nombre de fossiles directs, à savoir : d'abord de la poterie décorée (poterie poinçonnée, poterie à décor à boutons au repoussé, bord de col de pot avec décor d'incisions serrées sur la tranche, puis des pointes de flèches à tranchant transversal et des flèches perçantes, et deux haches polies en roche dure.

S'il est inutile de considérer les profondeurs absolues auxquelles ces différents documents ont été trouvés, il est par contre indispensable d'étudier leur position stratigraphique les uns par rapport aux autres.

On constate en effet que les six tessons de poterie poinçonnée, de type Cerny ont été découverts entre les profondeurs — 95 et — 155, et que les deux tessons de poterie à décor à boutons au repoussé ont été trouvés dans des couches supérieures aux poteries du type Cerny. Il en est de même de l'anse perforée longitudinalement et à ensellement médian qui se situait à — 65.

Il est déjà important de noter que, comme à la Montagne de Lumbres et au Pinacle à St-Ouen (Jersey), les poteries de type Cerny se trouvent à la base, mais aussi en contact avec les couches chasséennes. Ce fait général confirme ce qu'écrit M. G. Bailloud pour la Montagne de Lumbres : « Le type de Cerny y est également bien représenté, ainsi que le chasséen qui serait stratigraphiquement superposé au matériel de tradition danubienne » (19). À la Brèche-au-Diable, nous pouvons affirmer que le matériel chasséen est superposé au type Cerny. De plus nous pouvons affirmer qu'à la Brèche-au-Diable il n'y a pas de solution de continuité entre le Cerny et le Chasséen, mais un contact étroit. Voilà donc deux points d'acquis.

---

(19) Cf. bibliographie n° 56, p. 62.

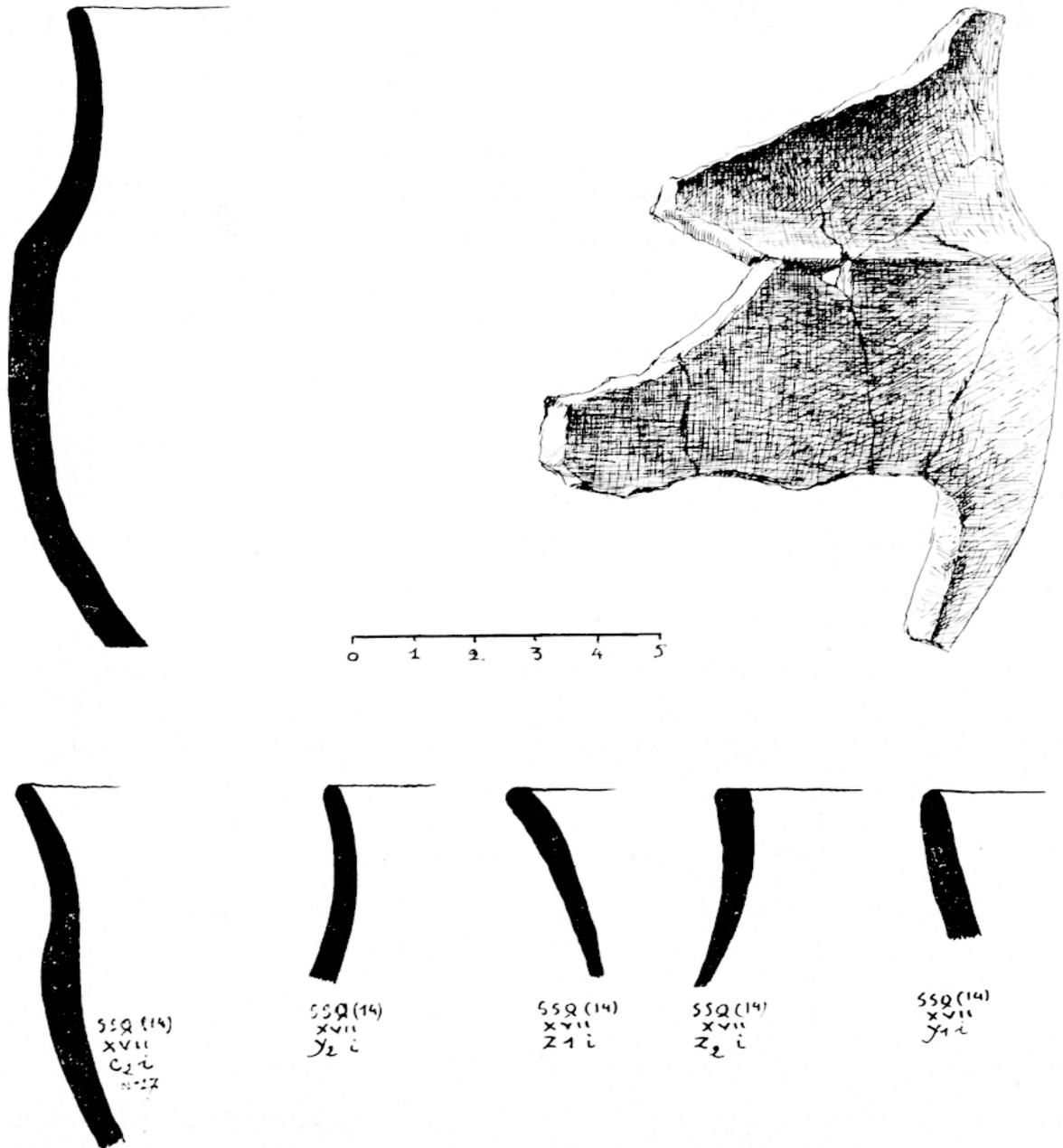


Fig. 4.

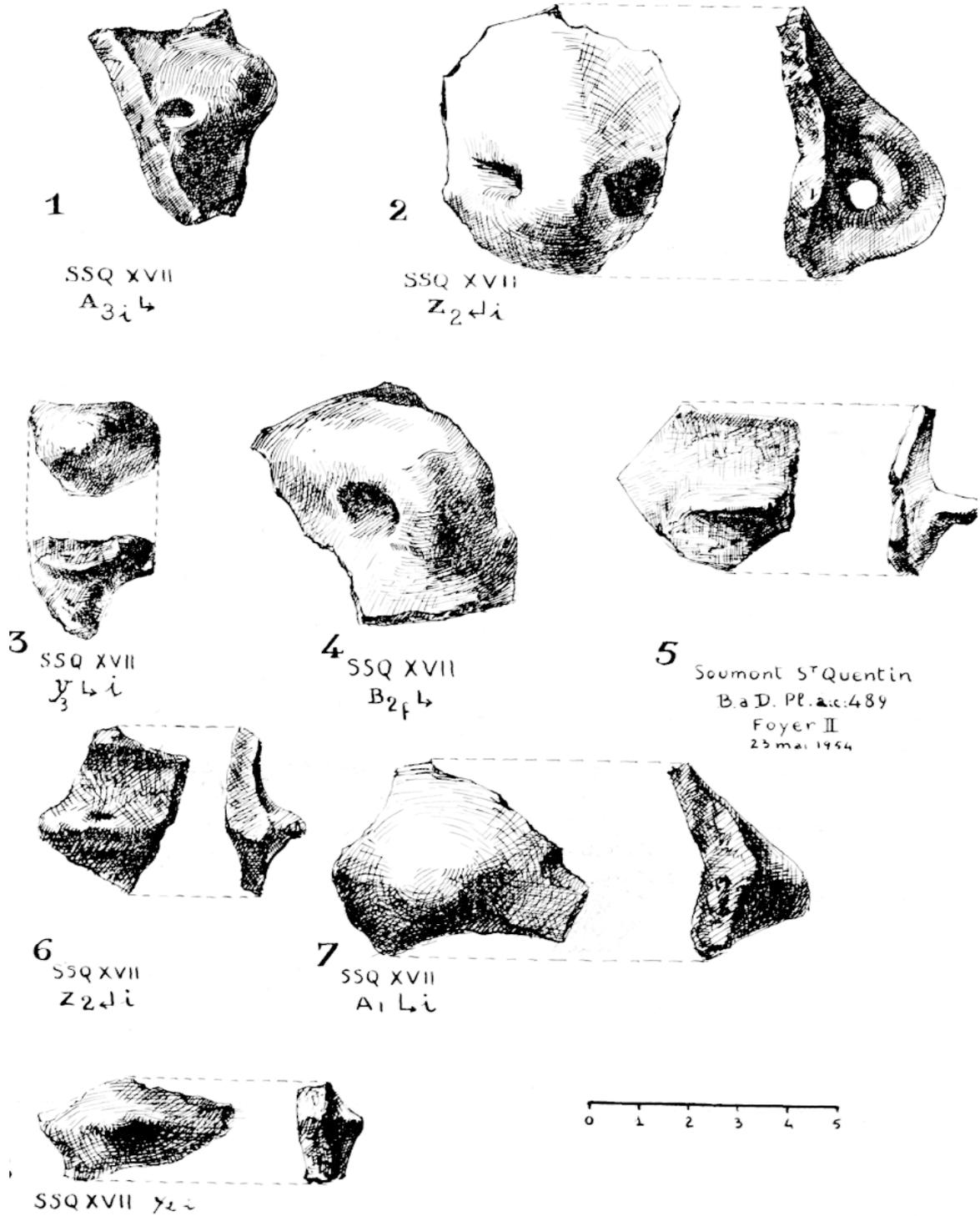


Fig. 5.

On remarquera d'autre part que le site d'habitat choisi par les populations de type Cerny est ici, fait assez rare, un éperon facile à défendre.

L'étude des pointes de flèche confirme cette stratigraphie. Au cours de nos fouilles, nous avons découvert 22 pointes de flèche dont 20 pointes de flèche à tranchant transversal (la moyenne étant dans toutes les fouilles que nous avons faites en divers points du site de une au mètre cube), une pointe perçante et une avec amorce de pédoncule. Si nous négligeons cette dernière, trouvée à — 65 cm de la surface, nous avons 17 pointes de flèches à tranchant transversal à retouches abruptes et 3 à retouches envahissantes trouvées dans les couches chasséennes. La plupart des pointes de flèche à tranchant transversal à retouches abruptes (onze), ont été trouvées dans les couches inférieures entre — 135 et — 155 et sont très proches de celles du type Cerny.

Les deux haches polies en roche dure, le tesson de vase support, le poinçon et le lisseur, l'épingle se trouvaient dans les couches purement chasséennes (couche i) dans différents mètres du carroyage, sans aucune exception entre 85 et 90 centimètres de profondeur. Il ne nous est malheureusement pas possible de donner ici une analyse même sommaire de l'outillage lithique, le tout étant entreposé dans des caisses que je ne peux ouvrir faute de place.

Il reste un problème à élucider, celui du contact entre les populations de type Cerny et le groupe chasséen. On pourrait penser que l'occupation du site du Mont-Joly a été le fait de populations chasséennes ayant subi, avant leur arrivée de l'Est, l'influence de la civilisation de Roessen. Mais étant donné qu'à la Montagne de Lumbres, au Pinacle, au Mont-Joly, on retrouve à la base des couches chasséennes, ce type de Cerny assez bien différencié, on peut penser que les populations du type Cerny étaient en place avant l'arrivée des Chasséens et que ce contact s'est fait par acculturation. Le problème aurait sans doute pu être tranché, si nos conditions de travail étaient autres que ce qu'elles sont. Car nous avons fait très régulièrement des prélèvements de bois (restes de poteaux), de charbon de bois, nous avons de l'écorce de bouleau, ainsi que des prélèvements de terre dans chaque couche à plusieurs reprises pour d'éventuelles analyses de C 14 et des analyses polliniques, sans que nous ayons pu trouver un laboratoire qui accepte de faire les analyses polliniques notamment.

En tout cas nous sommes de l'avis de G. Bailloud lorsqu'il écrit : « L'analyse typologique du matériel, et spécialement des décors céramiques, permet de préciser les données fournies par ces quelques stratigraphies. La présence de traditions rubanées importantes, dans les formes et le décor de la poterie, nous incitent à voir dans la population à céramique du type de Cerny, les descendants du stock local à poterie rubanée » (20).

Cependant, quelques lignes plus haut, G. Bailloud avait écrit : « Le type de Cerny n'a nulle part été trouvé en relation stratigraphique avec des vestiges plus anciens que lui » (21).

---

(20) Cf. bibliographie n° 56, p. 69.

(21) Cf. bibliographie n° 56, p. 69.

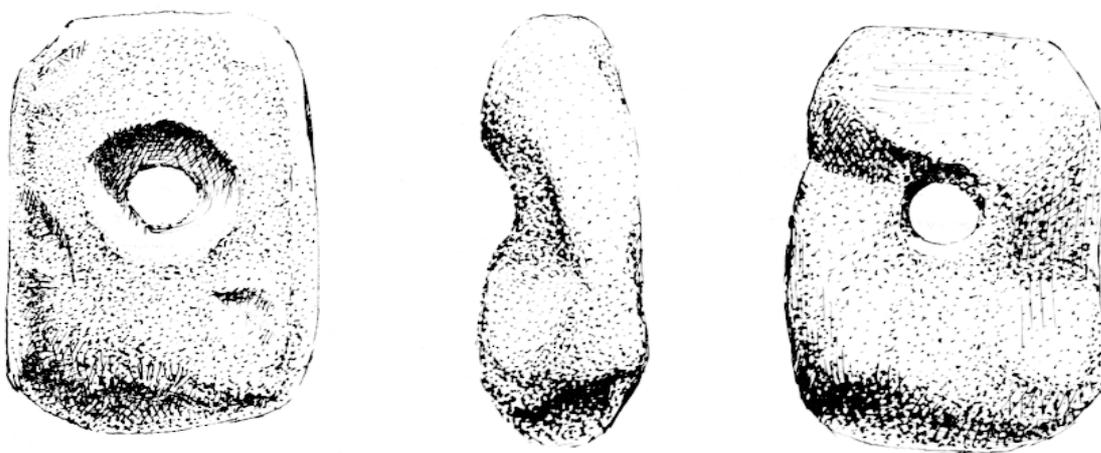
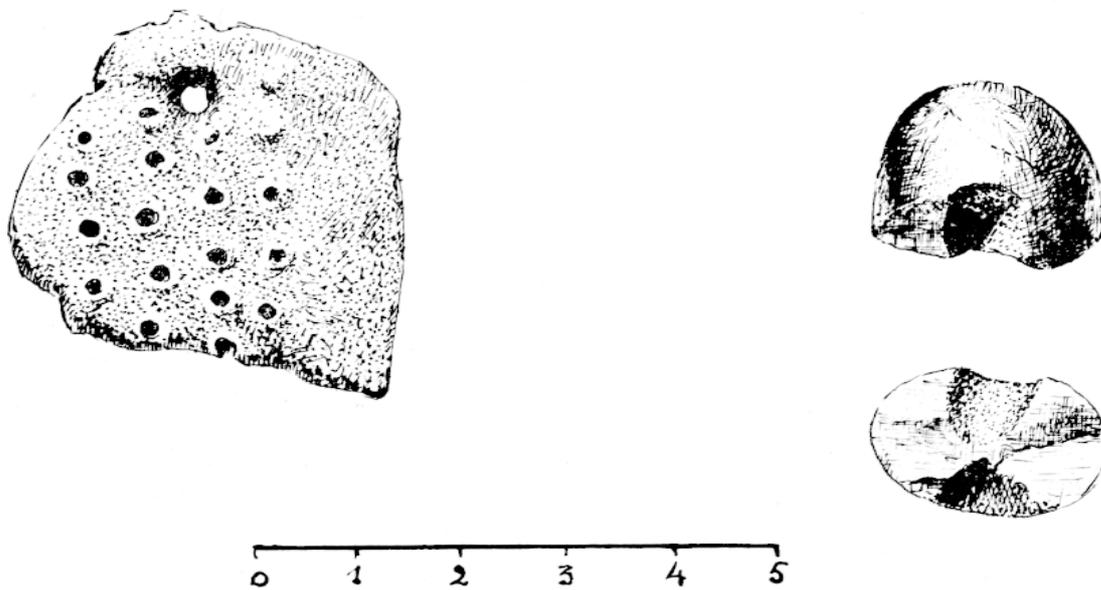


Fig. 6.

Nous pensons ici encore apporter quelque chose de nouveau. En effet au cours des fouilles dans notre sondage XVII, en 1963, un petit bord de col de vase à décor à traits obliques fait sans doute à l'ongle sur la tranche même du bord, a été mis au jour à une profondeur de 150 cm, en contact avec le rocher, au bord d'une fente très étroite dans le rocher du sous-sol, fissure stérile, donc à l'extrême base des couches du type Cerny. Le Dr Rozoy qui a découvert ce tesson peut le confirmer. Or ce qui nous paraît d'une extrême importance, ce morceau de poterie est, par son décor, absolument analogue à celui d'une poterie rubanée que nous avons trouvée sur le site des Longrais en 1954. Nous pensons donc que nous avons ici la liaison tant souhaitée entre le Rubané tardif de l'Ouest de la France et le groupe de Cerny.

Il est certain que s'il n'existait pas dans le contexte immédiat de l'éperon de la Brèche-au-Diable un très important site rubané, nous n'aurions eu aucune chance de faire cette découverte, car les sites d'habitat ne sont pas les mêmes. On sait en effet que les groupes du Rubané récent dans le Bassin Parisien et l'Ouest habitaient en plaine et à peu près jamais sur les sites défensifs.

Ceci nous amène donc, en remontant dans le temps, à parler du Rubané récent que nous avons découvert aux Longrais. C'est le premier site rubané découvert en Normandie.

Le site des Longrais, et non pas des Longs-Grès, comme l'écrivent certains auteurs, ainsi que celui de la Pétrelle qui le prolonge, et Olendon furent découverts en 1872 par Charles Costard. Ce fut Eugène Eudes-Deslongchamps qui présenta en 1877 les découvertes de Costard à la Société des Antiquaires de Normandie. Aucune fouille ne fut jamais faite sur ces sites, mais on y opéra de tels ramassages en surface que ces stations ont été littéralement écremées (22), en particulier Olendon.

Le site des Longrais a été considéré jusqu'à une époque très récente comme un site paléolithique, notamment par l'excellent archéologue que fut le Dr R. Doranlo. Le Doyen Bigot, lui-même, écrivait en 1927 : « La station des Longs-Grès (sic) est caractérisée par des outils chelléens typiques, taillés dans les silex vésuliens, pris sur place, profondément patinés » (23).

Ensuite ce site fut catalogué comme « Campignien » et attribué au Post-campignien par L.-R. Nougier en 1950 (24). Lorsque nous nous sommes intéressés à la Brèche-au-Diable nous avons, comme il se doit, étudié son contexte. Nous avons remarqué, après avoir examiné aussi très soigneusement Olendon, que l'outillage lithique en silex de faciès apparemment « campignien » n'était en général pas aussi volumineux que celui d'Olendon ; qu'il était associé à des lames fines, de petits grattoirs, à de nombreux nucléus prismatiques et pyramidaux, voisinant avec des tranchets, des haches taillées, des ciseaux, de petits pics de la meilleure tradition technique campignienne. Mais la question était de savoir à quelle civilisation néolithique attribuer cet outillage complexe.

---

(22) Cf. bibliographie n° 17.

(23) Cf. bibliographie n° 30.

(24) Cf. bibliographie n° 38.

Il faut bien dire que le hasard nous a favorisé. En effet nous nous étions mis en relations avec les très aimables propriétaires du terrain. Une longue clôture devait justement être déplacée, et de solides poteaux de chêne plantés à 60 cm de profondeur dans le sol.

Nous avons suivi cette opération et nous avons pu relever la présence de charbons de bois le long de la clôture nord, et découvrir grâce à M. Jean Lemonnier, le propriétaire, à mi-distance le long de la clôture est, un torque filiforme qui nous a permis de mettre au jour une triple sépulture du Hallstatt final (25) et, à l'extrémité sud de cette même clôture, plusieurs tessons d'une même poterie en forme de bombe, à décors à têtes imperforés et appliqués après modelage, comportant des restes d'anses funiculaires perforées horizontalement, têtes et anses alternant. Un décor de traits obliques fait à l'ongle se remarquait aussi sur la tranche du bord du col. La pâte à dégraissant fin siliceux est de couleur brune à l'extérieur et présente l'aspect du vieux cuir ; elle est noire dans son épaisseur et sur sa face interne. Le diamètre maximum à la panse est d'environ 25 cm. Cette poterie est typiquement de style rubané tardif.

Son association avec un outillage lithique laminaire, des nucléus prismatiques et pyramidaux très réguliers, prouvait que nous étions sur un site du Rubané récent, site très important puisqu'il s'étendait sur 50 hectares au minimum, dans la plaine calcaire, à l'est de l'éperon de la Brèche-au-Diable, sur une pente douce face au Sud. Ce site à peu près pur était donc d'un intérêt capital comme je l'ai dit dans divers rapports. Nous y avons, en dehors des tombes de Hallstatt, relevé trois menhirs dont un des plus grand du Calvados (3,65 m) (26). Nous avons eu soin de noter sur plan les indices donnés par les « sondages » du propriétaire. Pour nous conformer à la loi, nous avons sauvé la poterie rubanée décrite plus haut et nous avons à l'époque, et par la suite, demandé une autorisation de fouilles pour essayer de compléter ce premier indice, savoir si nous étions sur un fond de cabane, un dépotoir, corroborer ce premier document par d'autres, vérifier les divers indices obtenus et notamment trouver si possible du charbon de bois pour obtenir une date par le C 14, date que nous voulions comparer avec celle du Chasséen de la Brèche-au-Diable. Dès 1955 donc, avec le tryptique Brèche-au-Diable, Les Longrais, Olendon, j'étais sûr de tenir la clef des problèmes posés par le Néolithique de l'Ouest de la France. Il était d'une claire évidence qu'il était nécessaire de procéder à des fouilles sur les trois sites concurremment, d'autant plus qu'à Olendon, nous avons par photographie aérienne aux infrarouges, détecté deux groupes de cercles d'environ 5 m de diamètre chacun, donnant l'impression que juste à côté des carrières

---

(25) Cf. bibliographie n° 51.

(26) Nous avons découvert ces menhirs à une soixantaine de mètres à l'ouest des sépultures de Hallstatt. Nous avons attendu vainement pendant cinq ans un crédit de 250 F, demandé au Dr. de circonscription, pour les faire relever. Nous les avons redressés avec l'aide du propriétaire du terrain qui était excédé de cette attente et qui ne pouvait cultiver son champ. Ce travail a été fait non sans risques avec des moyens de fortune, car remettre debout un menhir de 7 tonnes, sans matériel de levage, ne se fait pas sans difficultés.

de silex se trouvait un double habitat. Or j'ai été accusé alors de vouloir me « disperser » et cette autorisation de fouilles m'a été accordée exactement dix ans après, l'année dernière. Trop tard comme nous le verrons.

Pourtant la chance nous favorisait. A la suite du remembrement de la commune, la totalité du site rubané avait été attribuée à Madame et M. Lemonnier. C'est-à-dire que nous pouvions y faire toutes les recherches que nous voulions. Il aurait été alors possible de faire des fouilles aussi spectaculaires que celles faites par les Allemands à Cologne-Lindenthal.

Mais en 1960, Madame Lemonnier décidait de louer 70 hectares de terres à un industriel agricole. Des batteries de 6 ou 7 tracteurs, depuis cette date, viennent chaque année creuser le sol jusqu'à 50 et 60 cm de profondeur, détruisant toutes les structures qui pouvaient exister. Plus question de rechercher le reste de notre poterie, ni les foyers révélés par les traces de charbon de bois. Le seul avantage est que des pièces lithiques intactes et sans patine, assez rares d'ailleurs, sont revenues à la surface, ainsi que de très rares tessons.

Il reste actuellement 3 hectares à fouiller d'ici quelques années. Les 3 hectares intacts sont actuellement l'objet d'un lotissement avec construction de route, d'adduction d'eau et de maisons de vacances, ce qui favorisera nos recherches. Nous avons pu nous entendre avec l'architecte qui nous signalera les éventuelles découvertes. Alors qu'enfin j'obtenais ces autorisations, en 1964, les subventions promises qui s'élevaient à 2.300 fr. ont été réduites à 1.000. Aux Longrais, notamment, il me fallait faire dégager l'humus, soit 20 à 30 cm de terre sur une surface d'au moins 1.000 m carrés et la remettre en état. La subvention octroyée était si minime que je n'ai pu faire de fouilles dans le Rubané. Travailler sans crédits de fonctionnement, sans locaux, sans aide permanente, n'est pas facile. Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pu exécuter cette fouille qu'à l'occasion d'un nouveau déplacement de clôture, nous avons, il y a deux ans, repéré un foyer, mais sans aucun charbon. Il pouvait servir de point de départ. Il y avait aussi quelques petits tessons de poterie.

Quoiqu'il en soit, lorsque G. Bailloud écrit : « A Soumont-Saint-Quentin (Calvados), l'association d'un vase de type Rubané tardif, et d'une industrie lithique robuste d'allure « campignienne » n'est pas certaine. De nouvelles fouilles ou de nouvelles découvertes nous paraissent nécessaires pour savoir s'il existe, dans le Nord et le Nord-Ouest du Bassin Parisien, une association entre céramique rubanée et silex campigniens, comme il existe incontestablement une association poterie chasséenne-lithique campignien. La réponse qui sera apportée à cette question n'est pas sans importance pour aider à y voir plus clair dans l'imbroglie campignien » (27).

Nous pouvons répondre en toute conscience qu'à Soumont-Saint-Quentin, exactement dans le site rubané « Les Longrais, Delle de la Roche, les Menhirs, la Pétrelle » il existe incontestablement une association Rubané tardif-lithique campignien, et que très probablement l'association poterie chasséenne-lithique campignien *est un héritage* « du stock local à poterie rubanée » par l'intermédiaire du groupe Cerny, lui-même héritier direct du Rubané tardif.

Cet aperçu général ne peut évidemment donner de renseignements sur le cheminement de ces populations. Mais si nous avions eu des conditions normales de travail nous aurions dû étayer ces premiers faits par des données supplémentaires, que nous aurions eu plaisir à vous présenter ici : à savoir une comparaison précise

(27) Cf. bibliographie n° 56, p. 25.

de la typologie de l'outillage lithique, ensuite par des analyses de C 14 dater ces différentes civilisations. Nous pensons, et seulement à titre d'hypothèse de travail, que les Chasséens sont apparus au Mont-Joly vers la fin du 3<sup>e</sup> millénaire (nos couches chasséennes ayant été datées vers 2800), recouvrant le groupe de Cerny qui, lui, devait être en place au moins vers 3000 et il nous paraît que le Rubané tardif a pu faire son apparition aux Longrais au moins vers 3500. Enfin il aurait été de première importance de résoudre l'irritant problème du « Campignien » d'Olendon et de ses relations avec le Rubané. Cette année, nous avons obtenu une autorisation de fouilles pour le Mont-Joly et pour les Longrais, pas pour Olendon, car cette année le terrain sera libre au milieu d'août, alors que l'année dernière étant en betteraves, il ne pouvait être libre qu'à la mi-novembre, mais tout le monde ne peut connaître les assolements. Ajoutons que pour Olendon il risque de se produire ce qui s'est passé pour les Longrais et les « delles » annexes.

Au point de vue prospective de recherches, notre plan de travail était, après avoir réglé les problèmes précédents, qui devraient l'être maintenant, de procéder à des sondages sur d'autres sites. En effet le Chasséen, et il ne serait pas impossible d'y trouver du Rubané, se trouve réparti principalement dans la plaine de Caen, dans la plaine d'Argentan et celle d'Alençon. Il serait intéressant de savoir si ce Chasséen est pur ou non. Nous avons trouvé en surface des traces d'habitat nombreuses. Pour ne citer que le Calvados et l'Orne, citons : le camp de Banville (Calvados), le camp de Bierre (Orne), l'habitat des constructeurs du tumulus de la Hogue et celui de la Hoguette à Fontenay-le-Marmion (Calvados) (28), Habloville (Orne), Ussy (Calvados), Cauvicourt (Calvados), Morteaux-Coulibœuf (Calvados) (29) pour ne donner que quelques stations. Il faudrait aussi reprendre l'étude de l'habitat des morts sur lequel nous connaissons assez peu de choses de sérieux, car ceci uniquement par des fouilles anciennes.

Nous pourrions alors compléter la liste des sites chasséens donnée par M. BAILLOUD.

Ainsi, le tumulus de la Hogue, à Fontenay-le-Marmion, fouillé en 1829 par la Société des Antiquaires de Normandie, est purement chasséen. Il faudrait cependant en préciser les structures externes et la forme exacte. Il n'est peut-être pas circulaire, mais plus ou moins quadrangulaire avec une murette externe, si bien que la pente ne va pas normalement jusqu'au sol, murette qui doit aussi exister au tumulus de la Hoguette, comme nous l'avons mise en évidence lorsque nous avons sauvé le tumulus d'Habloville (Orne) (30).

---

(28) Cf. bibliographie n° 50.

(29) Dans une carrière de sable située près du croisement de la route venant de Coulibœuf avec la route de Bernières-d'Ailly à Damblainville. Ce site que nous avait signalé Mlle Dionnet, géographe, et que nous avons identifié (photos, plans), a ensuite été exploité, sans que nous le sachions, par M. l'Abbé Van Thiegen, de la Faculté catholique de Lille, en vacances dans la région. Venu ensuite nous présenter ses découvertes (morceau de bracelet de schiste et poterie que nous avons reconnues comme chasséennes), nous lui avons remis nos plans et photos pour la publication qu'il devait faire. Nous n'avons depuis eu aucune nouvelle de cette publication ni de nos documents. Nous avons trouvé en surface, dans le contexte immédiat, un beau grattoir caréné et des éclats de silex, pièces remises à Mlle Dewolf, de l'Institut de Géographie de Caen.

(30) Les restes de ce tumulus, dont l'Etat vient de se rendre acquéreur, doivent être restaurés, restauration dont nous avons été chargés, coût environ 200 à 300.000 F.

Le tumulus de la Hoguette, aussi à Fontenay-le-Marmion, fouillé par le Lieutenant-de-vaisseau Sausse, en 1895, est aussi un tumulus chasséen. Les tumulus de Bellengreville et Chicheboville, détruits en 1820 et 1830, qui avaient aussi des chambres dolméniques, d'après la description faite par de Caumont en 1830, semblent aussi chasséens.

Pour celui de Colombiers-sur-Seulles, fouillé par Caumont en 1829-30, tumulus très allongé, contenant des cadavres à demi-incinérés, son attribution au Chasséen nous paraît être sujette à caution, d'autant que dans la plaine environnante on y a trouvé des pointes de flèches à pédoncule, plus tardives que le Chasséen. Ce tumulus, bien qu'en mauvais état, pourrait faire l'objet de sondages de contrôle.

Le tumulus de Condé-sur-Ifs, fouillé en 1833 par Galeron, ressemblait par sa construction à la Hogue de Fontenay-le-Marmion, mais n'avait qu'une chambre centrale, dans laquelle on accédait par une galerie basse. Il existe encore en grande partie et devrait faire lui aussi l'objet de quelques sondages de contrôle avant d'être complètement dégradé par les bestiaux qui y paissent.

Celui de Ernes, situé tout près, fouillé en 1844 par Bellivet, complètement arasé actuellement, était identique à celui de Condé. Circulaire, la partie externe formait une murette de pierres sèches bien appareillées. La cavité centrale contenait des corps rangés en ordre rayonnant, les pieds vers le centre, inhumés en position assise.

Dans l'Orne, il faudrait reprendre des recherches à La Courbe, où le tumulus en place, bien qu'en partie fouillé en 1838 par des gens du pays, qui croyaient y trouver un trésor, a encore une hauteur de 15 m pour un diamètre de 45 à la base. Il semble plus tardif que le Chasséen (Bronze ?) ou a été réemployé jusqu'au Gallo-Romain.

A Habloville, la Pierre des Bignes mériterait une étude structurale à l'extérieur, sans dommage pour le dolmen lui-même. Il est fort probable qu'il est chasséen, ainsi que le tumulus situé à 30 m au Sud, dont le sauvetage en 1963 nous a valu des incidents stupides et lamentables. Nous avons trouvé au cours du nettoyage des éboulis, une pointe de flèche à tranchant transversal typiquement chasséenne et deux très petits tessons de poterie. Il a pu être réemployé au Chalcolithique, car dans les champs autour, il a été trouvé de nombreux outils en silex, mais aussi des pointes de flèches à pédoncule.

Le tumulus des Hogues, à Moulins-sur-Orne, détruit complètement en 1962, sans qu'aucune autorité officielle n'empêche cette destruction, transformé en carrière entre 1829 et 1842, étudié par Vimont en 1884, était constitué par trois éminences en trèfle. Ce tumulus à galerie et à chambre centrale, recouverte d'un seul bloc de pierre, a été réemployé à diverses époques. Des poteries y ont été trouvées, mais disparues depuis la guerre, ainsi que des armes en bronze et en fer.

Non loin de ce dernier, à Sarceaux, la butte du Hou, fouillée en 1811, était un tumulus à chambre centrale. On y a trouvé des armes en silex, des haches en « jade ». Ce tumulus existe encore et on pourrait sans doute préciser sa date de construction.

**Sur tous ces tumulus, nous avons depuis plusieurs années réuni une documentation complète. Nous avons été sur le terrain et pris pour la plupart d'entre eux des photographies aériennes (31).**

---

Or, sauf dégagement et consolidation discrète de quelques parties, cette restauration serait en fait une reconstruction qui n'aurait plus rien à voir avec le **tumulus primitif**. En effet les chambres ont été déplacées et reconstruites deux fois par L. COUTIL en 1904-1908 et en 1917 (cf. enquête du Ministère faite par le Dr CAPITAN en 1922). Ce crédit serait mieux employé pour des fouilles de contrôle ici et dans d'autres sites.

A propos du travail général de L. COUTIL, qui est très souvent cité, nous conseillons vivement à nos confrères de ne se référer à lui qu'avec une extrême prudence, car ses références sont très souvent entachées d'erreurs et de confusions de lieux, de dates et d'auteurs.

(31) Il est navrant de constater alors que nous avons réuni un matériel de fouilles scientifiques d'une valeur de 50 à 60.000 F, que ce matériel, faute de crédits de fonctionnement, ne peut être utilisé que pour une faible partie des services qu'il devrait rendre.

Tant que le Néolithique sera le parent pauvre de l'archéologie française, tant que l'on n'aura pas fait le nécessaire pour porter l'effort sur cette partie de la recherche archéologique devant les catastrophiques destructions actuelles des sites de surface, tant que l'on n'aura pas compris que les recherches de surface exigent plus de crédits parce que limitées dans le temps, il faut donc travailler sur de grandes surfaces chaque année, parce qu'elles exigent plus de matériel (clôtures, abris, indemnités), plus de personnel que les fouilles en grottes, il sera difficilement possible de résoudre avec précision les problèmes que posent l'apparition, le cheminement, l'habitat, les techniques, les relations dans le temps et l'espace, la vie en un mot, des civilisations néolithiques dont nous sommes les héritiers directs, problèmes que vient de poser avec tant de clairvoyance et de compétence G. BAILLOU. Je ne peux que lui offrir cette très modeste, trop modeste contribution.

Je n'aurais garde, à la fin de cette rapide synthèse sur le Rubané et le Chasséen bas-normand, de remercier mes collaborateurs de tous âges et de tous ordres et les organismes officiels ou privés qui depuis bientôt dix ans nous ont aidé chaque année, avec une bonne volonté jamais démentie, à avancer petit à petit (malgré les difficultés sans nombre et l'appréhension, chaque année, que cet effort soit réduit à néant), dans une meilleure connaissance de l'archéologie normande.

Je tiens en particulier à dire à mon excellent ami et collaborateur Pierre BAZIN, professeur, toute la gratitude que nous lui devons pour les remarquables dessins qui illustrent cette étude.

#### BIBLIOGRAPHIE

(1) Episodes de la Révolution à Caen racontés par un bourgeois et un homme du peuple. Journal de Victor Dufour (jardinier). Jeudi 31 juin 1798. Arch. dép. du Calvados.

(2) N.-F.-R. FOUQUET-DULOMBOY, Ancien capitaine de cavalerie. « Aux mânes de Marie-Elisabeth Joly, artiste célèbre du Théâtre Français ». Paris, Delance, imp., An VII de la Rép. (1<sup>re</sup> édit.). 2<sup>e</sup> édition, Paris. Imp. Duminil-Lesueur, 1808.

(3) Abbé LANGEVIN. Recherches historiques sur Falaise, 1814, p. LXVI.

(4) LANGE. Notice sur la roche Saint-Quentin vulgairement appelée la Brèche-au-Diable et plus communément aujourd'hui le Mont-Joly, in *Mém. Soc. des Ant. de Norm.*, T. I, 1824, 1<sup>re</sup> partie, 1824.

(5) Fréd. GALERON. Statistique de l'arrondissement de Falaise. T. II : Commune de Saint-Quentin-de-la-Roche. A Falaise, chez Brée, 1828, p. 169, pp. 477-484.

(6) CAUMONT (A. de). Cours d'Antiquités monumentales, T. I, 1830, p. 114, pp. 213-214.

(7) CAUMONT (A. de), de BRIX et GALERON. Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Argentan, in *Mém. Soc. des Ant. de Norm.*, T. IX, 1835 (Voies anciennes).

- (8) CASTEL. Notice géologique sur la Brèche-au-Diable. Séance publique de la Société Linnéenne de Normandie tenue à Honfleur le 28 juin 1837. Caen, Hardel, 1837, pp. 52 et 58.
- (9) FERE O. Légendes et traditions de la Normandie, 1837.
- (10) GALERON Fréd. Sur les différents modes de sépultures observés dans l'arrondissement de Falaise, 1838, pp. 3-4.
- (11) G.-J.-B.-N. Le Mont-Joly, in *Journal de Falaise* du 7 nov. 1838.
- (12) VIGNES (Pierre des). La Brèche-au-Diable, in *Journal de Falaise* des 4-11 et 18 oct. 1843.
- (13) CAUMONT (A. de). Annuaire des 5 départements de la Normandie. Statistique routière, p. 142.
- (14) CAUMONT (A. de). Statistique monumentale du Calvados, T. II, 1850, p. 323.
- (15) FALLUE Léon. Sur quelques monuments druidiques des environs de Falaise, in *Revue Archéologique*, 14. 1857, 1<sup>re</sup> partie, pp. 213-220.
- (16) CAUMONT (A. de). Allons à Falaise, itinéraire par M. de Caumont, in *Annuaire des 5 dépt. de la Norm.*, 31<sup>e</sup> année, 1865, p. 75 et pp. 324-325-328.
- (17) EUDES-DESLONGCHAMPS Eugène. Note sur les stations préhistoriques découvertes aux environs de Falaise (Calvados), par M. Costard, in *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.*, XXIX<sup>e</sup> vol., 3<sup>e</sup> série, Caen, F. Leblanc-Hardel, 1877, pp. 198, 199, 201, 202, 203.
- (18) COSTARD Charles. Note sur l'abri du Mont-Joly, in *Bull. Soc. des Ant. de Norm.*, T. XIX, 1882, pp. 510-514.
- (19) *Bull. Soc. Norm. d'Etudes Préhistoriques*, T. I, 1893, p. 16.
- (20) COUTIL Léon. Dictionnaire paléoethnologique du Calvados, in *Bull. Soc. Norm. d'Et. Préhist.*, T. II, 1894 et Louviers, Izambert, 1895, pp. 6, 8, 9, 45, 46, 51, 52, 53, 92, 97, 98 à 105, 113 à 116.
- (21) COUTIL Léon. Résumé des recherches préhistoriques en Normandie, in *Soc. Norm. d'Etudes Préhistoriques*, II, 1894, p. 98.
- (22) COUTIL Léon. Notice nécrologique sur Charles Costard, in *Bull. Soc. Et. Préhist. Norm.*, IX, 1903, p. 204.
- (23) COUTIL Léon. Sépultures et mobilier funéraire des Lexovii, Esuvii, Viducasses et Baiocasses. Dépt du Calvados, in *Bull. Soc. Et. Préhist. Norm.*, T. XI, 1903 et Louviers, 1904, p. 147.
- (24) MORTILLET. Camps et enceintes préhist. de France, in *L'Homme Préhistorique*, IV, 1906, n<sup>o</sup> 7.
- (25) *Ibid.*, 1907, p. 160. Le champ des Longrès (sic).
- (26) DORANLO (Dr R.). Un polissoir inédit du Calvados. Le polissoir de Bons-Tassilly, in *Bull. S.P.F.*, X, 1913, pp. 309-318.
- (27) DORANLO (Dr R.). Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados. Le Mont-Joly, in *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, T. XXIX, 1913-1914, p. 229, note 14.
- (28) PRENTOUT Henri. La Normandie aux temps préhistoriques, in *Revue Anthropologique*, 32<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 9-10, sept.-oct. 1922, p. 298.
- (29) DORANLO (Dr R.). L'archéologie antique en Normandie, in *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, XXXVL, 1924-1925, pp. 47, 55, 63, 64.
- (30) BIGOT A. Géologie de la région de Falaise et de la Brèche-au-Diable, in *Bull. Soc. Linnéenne de Norm.*, 7<sup>e</sup> série, 10<sup>e</sup> vol., 1927, pp. 92 et ss.
- (31) DORANLO (Dr R.). Découverte du 2<sup>e</sup> polissoir de la Brèche-au-Diable, in *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, T. XXXIX, 1930-1931, pp. 517-519.

- (32) *Id.* *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, T. XLIII, 1936, p. 380.
- (33) BIGOT A. Paléolithique du Calvados, in *Bull. Soc. Linnéenne de Norm.*, 9<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> vol., Séance du 6 mai 1940, p. 35.
- (34) *Bull. Soc. Norm. Et. Préhist.*, T. XXXIII, fasc. 2, 1942, pp. 52-61.
- (35) DORANLO (Dr R.). Le Mont-Joly, touristique, historique et archéologique. Imp. de l'Echo de Falaise, 1942, in 8<sup>o</sup>, 66 pp.
- (36) DORANLO (Dr R.). Vieilles voies des environs de Falaise, in *Bull. Soc. Ant. de Norm.*, T. XLIX, 1942-1945, p. 105.
- (37) BIGOT A. Notes de Géologie Normande, in *Bull. Soc. Linnéenne de Norm.*, T. XLIII, 9<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> vol., 1948-1949-1950, p. 62.
- (38) NOUGIER L.-R. Les Civilisations campigniennes en Europe occidentale, Le Mans, Monnoyer, 1950, pp. 303, 304, 430.
- (39) DORANLO (Dr R.). Le site archéologique du Mont-Joly, in *Bull. ppal de la Soc. Hist. et Archéologique de l'Orne*, 1952, T. LXX, pp. 5-11.
- (40) *Id.*, Les Monts d'Eraine et les casques de Falaise, in *Bull. Soc. Ant. Norm.*, T. LII, 1952-1954, pp. 105, 107, 109 et 110.
- (41) EDEINE. Bd. in *Bull. Soc. Ant. Norm.*, T. LII, 1952-1954, pp. 266-267.
- (42) CAYEUX Louis. La Brèche-au-Diable et le Mont-Joly, station préhistorique et site touristique de Basse-Normandie, in journal *Paris-Normandie* du 17 janvier 1955, édition du Havre.
- (43) BAILLOUD G. et MIEG de BOOFZHEIM. Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen. Paris, 1955, pp. 50, 108, 112, 146, 184.
- (44) CAYEUX L. Les pointes de flèche de la station du Mont-Joly (Brèche-au-Diable) (Calvados), in *Revue des Soc. Savantes de Haute-Normandie*, n<sup>o</sup> 2, avril 1956.
- (45) EDEINE. Note sur le site de la Brèche-au-Diable dit aussi du Mont-Joly, in *Bull. S.P.F.*, LIV, fasc. 1-2, janv. 1957, p. 60.
- (46) MORTIMER WHEELER. Hill-Forts of Northern France, 1957, p. 117.
- (47) JOURNAUX A. Compte rendu de la journée d'initiation à la recherche géographique par l'Institut de géogr. de Caen, in *Norv. IV*, n<sup>o</sup> 13, 1957, p. 135.
- (48) COLBERT de BEAULIEU J.-B. *Bull. de la Soc. Française de Numismatique*, 12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 10, déc. 1957, p. 170.
- (49) EDEINE. Le cimetière du Mont-Joly (suivi d'une note anthropologique de J. Dastugue), in *Annales de Norm.*, 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, déc. 1959, p. 245.
- (50) EDEINE. Du site de la Brèche-au-Diable, dit aussi du Mont-Joly. Datation d'un habitat chasséen par le C 14, in *Bull. S.P.F.*, LVII, 1960, pp. 331-333.
- (51) EDEINE. Triple sépulture du Hallstatt final découverte en Normandie, in *Bull. S.P.F.*, LVIII, 1961, pp. 347-359.
- (52) DASTUGUE J. Sépulture de Soumont-Saint-Quentin. Les Longrais. Etude anthropologique, in *Bull. S.P.F.*, LVIII, 1961, n<sup>o</sup> 5-6, p. 360.
- (53) EDEINE. Puits néolithiques d'extraction de silex dans le Calvados, in *Bull. S.P.F.*, LVIII, 1961, p. 467.
- (54) EDEINE. Essai de contribution aux études de technologie de l'outillage néolithique. A propos de la fabrication des anneaux-disques, in *Bull. S.P.F.*, LIX, 1962, p. 113.
- (55) FLORENTIN Eddy. Stalingrad en Normandie, Paris, Presses de la Cité, 1964, pp. 160-161.
- (56) BAILLOUD G. Le Néolithique dans le Bassin Parisien. *Gallia Préhistoire*, II<sup>e</sup> supplt, 1964, pp. 15, 25, 30, 40, 44, 76, 77, 78, 94, 96, 102, 108, 136.